

# PROJET D'AMENDEMENT ISO 28927-8:2009/DAM 1

ISO/TC 118/SC 3

Secrétariat: SIS

Début de vote:  
2013-11-28

Vote clos le:  
2014-04-28

---

---

## Machines à moteur portatives — Méthodes d'essai pour l'évaluation de l'émission de vibrations —

Partie 8:

### Scies, polisseuses et limes alternatives, et petites scies oscillantes ou circulaires

#### AMENDEMENT 1: Polisseuses, forces d'avance modifiées

*Hand-held portable power tools — Test methods for evaluation of vibration emission —*

*Part 8: Saws, polishing and filing machines with reciprocating action and small saws with oscillating or rotating action*

*AMENDMENT 1: Polishing machines, modified feed forces*

ICS: 13.160;25.140.10

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

### TRAITEMENT PARRALLÈLE ISO/CEN

Le présent projet a été élaboré dans le cadre de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et soumis selon le mode de collaboration **sous la direction de l'ISO**, tel que défini dans l'Accord de Vienne.

Le projet est par conséquent soumis en parallèle aux comités membres de l'ISO et aux comités membres du CEN pour enquête de cinq mois.

En cas d'acceptation de ce projet, un projet final, établi sur la base des observations reçues, sera soumis en parallèle à un vote d'approbation de deux mois au sein de l'ISO et à un vote formel au sein du CEN.

Pour accélérer la distribution, le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité. Le travail de rédaction et de composition de texte sera effectué au Secrétariat central de l'ISO au stade de publication.



Numéro de référence  
ISO 28927-8:2009(F)/DAM

© ISO 2013

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)  
Full standard:  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e996b688-eeeb-4d9b-8a42-071971535174/iso-28927-8-2009-amd-1-2015>

### Notice de droit d'auteur

Ce document de l'ISO est un projet de Norme internationale qui est protégé par les droits d'auteur de l'ISO. Sauf autorisé par les lois en matière de droits d'auteur du pays utilisateur, aucune partie de ce projet ISO ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, les enregistrements ou autres, sans autorisation écrite préalable.

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être envoyées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Toute reproduction est soumise au paiement de droits ou à un contrat de licence.

Les contrevenants pourront être poursuivis.

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 28927-8:2009 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 118, *Compresseurs, machines portatives pneumatiques, machines et équipements pneumatiques*, sous-comité SC 3, *Machines portatives pneumatiques et machines pneumatiques*.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

Full standard:  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e996b688-eeeb-4d9b-8a42-071971535174/iso-28927-8-2009-amd-1-2015>

# Machines à moteur portatives — Méthodes d'essai pour l'évaluation de l'émission de vibrations — Partie 8: Scies, polisseuses et limes alternatives, et petites scies oscillantes ou circulaires - Amendement 1 : Polisseuses, forces d'avance modifiées

## 1 Description de la famille de machines

Page 3, Article 5, deuxième alinéa

Remplacer par

Les Figures 1 à 14 illustrent des exemples de scie, de limes et de polisseuses couvertes par la présente partie de l'ISO 28927

Page 3, Figure 1

Ajouter une flèche dans la Figure



Figure 1 — Scie oscillante droite

Page 5, Figure 7

Ajouter une flèche dans la Figure et remplacer le texte de la Figure par



**Figure 7 — Polisseuse/lime alternative droite**

Page 5, Figure 8

Ajouter une nouvelle Figure 8 :



**Figure 8 — Polisseuse/lime transversale droite**

Pages 5 et 6

Remplacer les Figure 8 et 9 par les six Figures et les textes des Figures suivants :

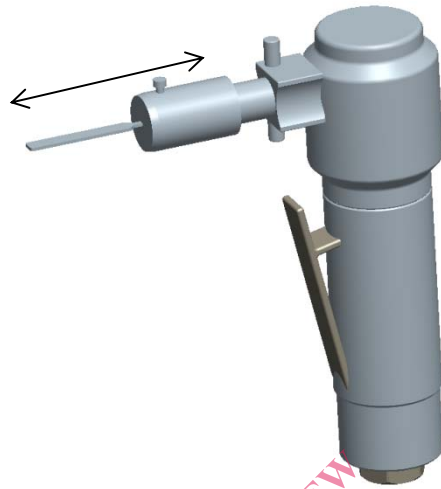


Figure 9 — Polisseuse/lime d'angles alternative — Conçue pour une utilisation à prise à une seule main

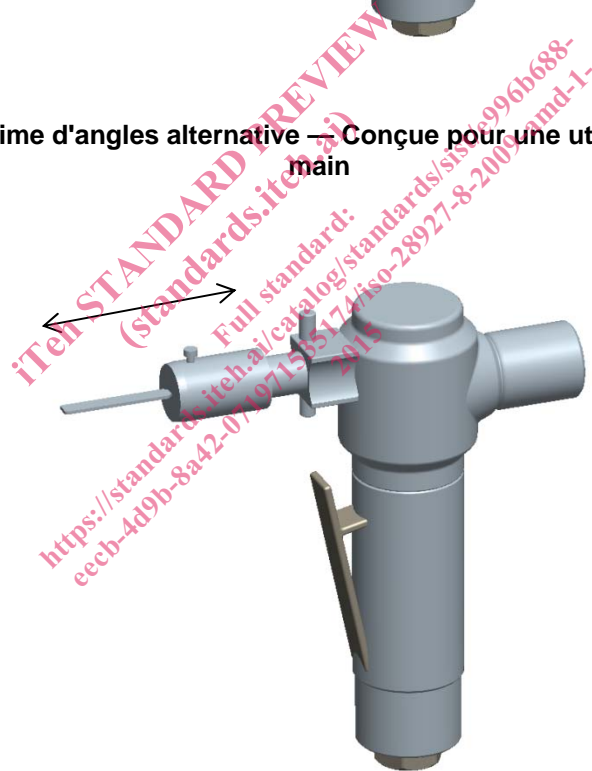


Figure 10 — Polisseuse/lime d'angles alternative — Conçue pour une utilisation à prise à une seule main — Autre conception

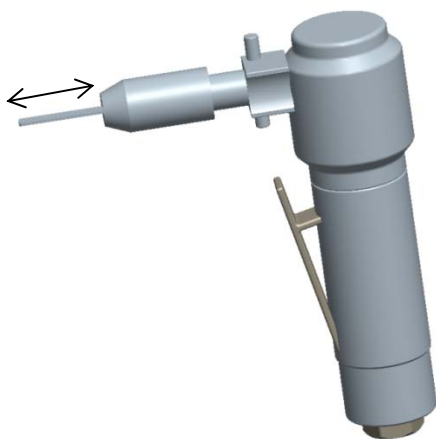


Figure 11 — Polisseuse/lime d'angles alternative avec porte-outil sans parties mobiles — Conçue pour une utilisation à deux mains

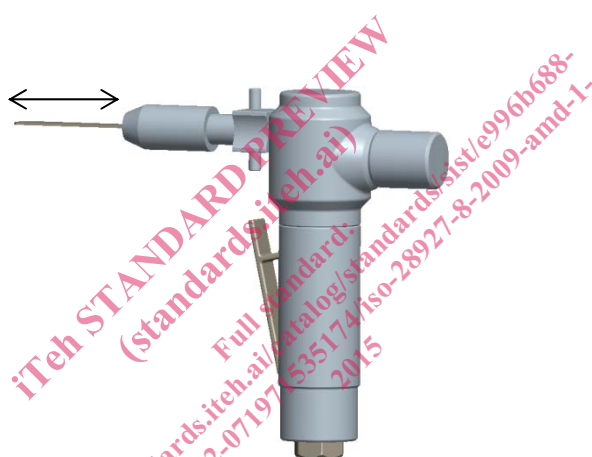


Figure 12 — Polisseuse/lime d'angles alternative avec porte-outil sans parties mobiles — Conçue pour une utilisation à deux mains — Autre conception

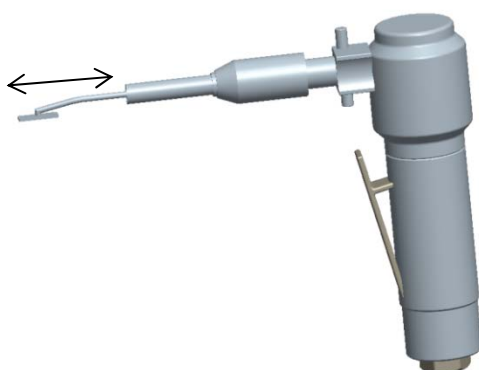
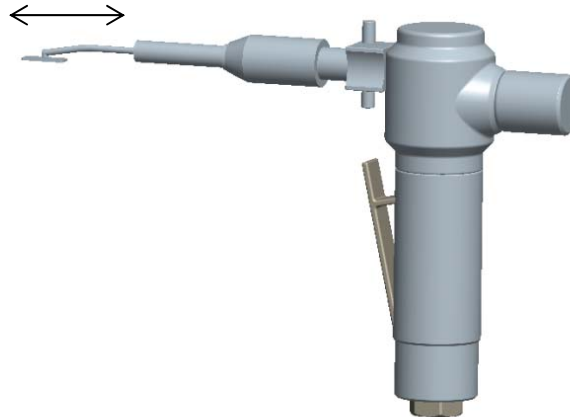


Figure 13 — Polisseuse/lime d'angles alternative avec porte-outil sans parties mobiles et allonge — Conçue pour une utilisation à deux mains





**Figure 14 — Polisseuse/lime d'angles alternative avec porte-outil sans parties mobiles et allonge — Conçue pour une utilisation à deux mains — Autre conception**

Page 6, Paragraphe 6.1, Alinéa 1

Renommer les numérotations des figures en "Figures 15 à 28"

Page 6, Paragraphe 6.2

Ajouter un nouvel Alinéa après l'Alinéa 2 :

"Les polisseuses/limes peuvent être utilisées avec un porte-outil, sans pièces mobiles, en standard ou en étendu, où l'opérateur peut utiliser l'autre main pour guider l'outil. Pour les polisseuses/limes équipées du porte-outil standard et utilisé avec une longueur d'outil  $\geq 60$  mm, la machine doit être mesurée pour les deux positions de la main. Pour les polisseuses/limes équipées du porte-outil étendu et d'une longueur d'outil  $\geq 110$  mm, la machine doit être mesurée pour les deux positions de la main".

Page 6, Paragraphe 6.2, Alinéa 5

Renommer les numérotations des figures en "Figures 15 à 28"

Page 7, Figure 10

Ajouter une flèche dans la Figure et renommer en Figure 15.